

REPUBLICHE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU  
DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO

COMMUNE DE MEYOMESSI

SECRETAIRE GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND  
LOCAL DEVELOPMENT

SOUTH REGION

DJA AND LOBO DIVISION

MEYOMESSI COUNCIL

GENERAL SECRETARY

INTERNAL STRUCTURE FOR THE ADMINISTRATIVE  
MANAGEMENT OF PUBLIC CONTRACTS

**COMMUNIQUE N° 09 /C.C.MYSSI/SG/SIGAMP/2025 DU 30 AVR 2025**

Portant publication des résultats des Appels d'Offre N° 001 et 002/AONO/C-MYSSI/SG/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2025 du 24/02/2025 de la Commune de Meyomessi, Département de Dja et Lobo, Région du Sud.

**Le Maire de la Commune de Meyomessi, Autorité contractante,**

**COMMUNIQUE :**

Les Soumissionnaires ci-dessous, après examen détaillé de leurs offres relatives aux Appels d'Offre susmentionnés sont déclarés Adjudicataires conformément au tableau ci-après :

AONO	Projets	N° Lot	Entreprises adjudicataires	Montant HTVA en FCFA	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
N° 001	Travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CPC d'EMVIENG	1	BANTU GROUPE SARL Tél. : 657 73 03 35	16 207 330	19 327 241	03 mois
	Travaux de construction d'un logement d'astreinte à l'EP de NNEMEYONG	2	INVICTUS SARL Tél. : 690 09 03 44	15 737 550	18 767 028	
N° 002	Travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH à AZEM (EBIE) et à ELOM-SI I	1a	ETS MAD CHRIS Tél. : 677 79 13 60	12 469 800	14 870 237	03 mois
	Travaux de construction d'un (01) forage équipé de PMH à l'EP d'OLOUNOU	1b	ETS MAD CHRIS Tél. : 677 79 13 60	6 234 900	7 435 118	
	Travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH à BIKOULA et à MBIELEME	2a	ETS ASLOUM Tél. : 699 95 20 29	11 546 600	13 769 321	
	Travaux de construction d'un (01) forage équipé de PMH à EMVIENG-Centre	2b	ETS MAD CHRIS Tél. : 677 79 13 60	6 234 900	7 435 118	

Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la SIGAMP de la Mairie de Meyomessi dès diffusion du présent communiqué, en vue de la souscription des projets de Contrat.

Par ailleurs, les soumissionnaires non-retenus à l'issue de ladite Consultation sont invités à bien vouloir passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution pour lesdits soumissionnaires.

Copies :

- ARMP/AR-SUD ✓
- DD-MINMAP/Dja et Lobo
- DD-MINDEVEL/Dja et Lobo
- CIPM/C-MYSSI
- Radio Nkul Meyong
- Intéressés
- Archives/Chrono.

Meyomessi, le 30 AVR 2025

**LE MAIRE,  
(AUTORITE CONTRACTANTE)**



*Metou Gérard Bruno*  
Maire de MEYOMESSI

REPUBLIC OF CAMEROON  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET  
DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO

COMMUNE DE MEYOMESSI

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL  
DEVELOPMENT

SOUTH REGION

DJA AND LOBO DIVISION

MEYOMESSI CONCIL

GENERAL SECRETARY

INTERNAL STRUCTURE FOR THE ADMINISTRATIVE  
MANAGEMENT OF PUBLIC CONTRACTS

**DECISION MUNICIPALE N° 10 /DM/CMYSSI/SG/SIGAMP/2025 DU 30 AVR 2025,**

Portant Attribution de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offre N° 001/AONO/C-MYSSI/SG/  
SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2025 du 24/02/2025 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02)  
salles de classe au CPC d'EMVIENG (Lot 1) et d'un logement d'astreinte à l'EP de NNEMEYONG  
(Lot 2) dans la Commune de Meyomessi, Département de Dja et Lobo, Région du Sud.

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEYOMESSI,**

- Vu la Constitution ;  
Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu le Décret n° 2007/117 du 24 Avril 2007 portant création de la Commune de Meyomessi ;  
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des  
Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 ;  
Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des  
Marchés Publics ;  
Vu le Décret n° 2018/4992/PM du 21 Juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets  
d'investissement public ;  
Vu l'Arrêté n° 000014/A/MINDEVEL du 07 Mars 2022 constatant l'élection du Maire et du Premier Adjoint au Maire  
à l'issu de la Session Extraordinaire du Conseil Municipal du 08 Février 2022 dans la Commune de Meyomessi,  
Département du Dja et Lobo, Région du Sud ;  
Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés ;  
Vu La Circulaire n° 00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant Instruction relative à l'Exécution des Lois de  
Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice  
2025 ;  
Vu La Décision n° 000119/CAB/MINMAP de 26 Mars 2024 portant désignation des Présidents des Commissions  
Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certaines Communes et Communes  
d'Arrondissement ;  
Vu la Décision Municipale N° 003/DM/C-MYSSI/SG/2023 du 04 Août 2022, Portant création et organisation d'une  
Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics en abrégé «SIGAMP» dans la Commune de  
Meyomessi ;  
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 001/AONO/C-MYSSI/SG/SIGAMP/CIPM-  
C.MYSSI/2025 du 24/02/2025 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CPC  
d'EMVIENG (Lot 1) et d'un logement d'astreinte à l'EP de NNEMEYONG (Lot 2) dans la Commune de Meyomessi,  
Département de Dja et Lobo, Région du Sud ;  
Vu la lettre du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de  
Meyomessi référencée N° 02/L/CMYSSI/CIPM-C.MYSSI/2025 du 28 Avril 2025, portant proposition d'attribution  
l'AAO N° 001 ;



## **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres N° 001/AONO/C-MYSSI/SG/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2025 du 24/02/2025 ci-dessus cité est pour compter de la date de signature de la présente décision attribué ainsi qu'il suit :

N° de Lot	Désignation	Adjudicataire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	Travaux construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CPC d'EMVIENG	BANTU GROUPE SARL BP : _____ ; Tél. : 657 73 03 35	19 327 241	03 mois
2	Travaux construction d'un logement d'astreinte à l'EP de NNEMEYONG	INVICTUS SARL BP : _____ ; Tél. : 690 09 03 44	18 767 028	03 mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera.-

**Ampliations :**

- ARMP/CRSUD
- DD-MINMAP/Dja et Lobo
- CIPM/C-MYSSI
- DD-MINEPAT/Dja et Lobo
- RM Commune Meyomessi
- Intéressé
- Archives/Chrono

Meyomessi, le 30 AVR 2025

**LE MAIRE,**

**Authorité Contractante**



*Gérard Sora*  
Maire de MEYOMESSI

REPUBLIC OF CAMEROON  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET  
DU DEVELOPPEMENT LOCAL

REGION DU SUD

DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO

COMMUNE DE MEYOMESSI

SECRETARIAT GENERAL

STRUCTURE INTERNE DE GESTION  
ADMINISTRATIVE DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF DECENTRALIZATION AND LOCAL  
DEVELOPMENT

SOUTH REGION

DJA AND LOBO DIVISION

MEYOMESSI CONCIL

GENERAL SECRETARY

INTERNAL STRUCTURE FOR THE ADMINISTRATIVE  
MANAGEMENT OF PUBLIC CONTRACTS

**DECISION MUNICIPALE N° 11/DM/C-MYSSI/SG/SIGAMP/2025 DU 30 AVR 2025,**

Portant Attribution de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offre N° 002/AONO/C-MYSSI/SG/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2025 du 24/02/2025 pour les travaux de construction de six (06) forages PMH dans certaines localités de la Commune de Meyomessi en deux (02) lots dans la Commune de Meyomessi, Département de Dja et Lobo, Région du Sud.

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MEYOMESSI,**

- Vu la Constitution ;  
Vu la Loi n° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu le Décret n° 2007/117 du 24 Avril 2007 portant création de la Commune de Meyomessi ;  
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 ;  
Vu le Décret n° 2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
Vu le Décret n° 2018/4992/PM du 21 Juin 2018 fixant les règles régissant le processus de maturation des projets d'investissement public ;  
Vu l'Arrêté n° 000014/A/MINDEVEL du 07 Mars 2022 constatant l'élection du Maire et du Premier Adjoint au Maire à l'issu de la Session Extraordinaire du Conseil Municipal du 08 Février 2022 dans la Commune de Meyomessi, Département du Dja et Lobo, Région du Sud ;  
Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés ;  
Vu La Circulaire n° 00013995/C/MINFI du 31 Décembre 2024 portant Instruction relative à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2025 ;  
Vu La Décision n° 000119/CAB/MINMAP de 26 Mars 2024 portant désignation des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès de certaines Communes et Communes d'Arrondissement ;  
Vu la Décision Municipale N° 003/DM/C-MYSSI/SG/2023 du 04 Août 2022, Portant création et organisation d'une Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics en abrégé «SIGAMP» dans la Commune de Meyomessi ;  
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 002/AONO/C-MYSSI/SG/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2025 du 24/02/2025 pour les travaux de construction de six (06) forages PMH dans certaines localités de la Commune de Meyomessi en deux (02) lots dans la Commune de Meyomessi, Département de Dja et Lobo, Région du Sud ;  
Vu la lettre du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Meyomessi référencée N° 03/L/C-MYSSI/CIPM-C.MYSSI/2025 du 28 Avril 2025, portant proposition d'attribution de l'AAO N° 002 ;

A handwritten signature in blue ink, appearing to be a stylized letter 'B' or a similar character, is written over the bottom right corner of the document.

## DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>**: La Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres N° 002/AONO/C-MYSSI/SG/SIGAMP/CIPM-C.MYSSI/2025 du 24/02/2025 ci-dessus cité est pour compter de la date de signature de la présente décision attribué ainsi qu'il suit :

N° de Lot	Désignation	Adjudicataire	Montant TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1a	Travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH à AZEM (EBIE) et à ELOM-SI I	ETS MAD CHRIS BP : 111 Sangmelima ; Tél. : 677 79 13 60	14 870 237	03 mois
1b	Travaux de construction d'un (01) forage équipé de PMH à l'EP d'OLOUNOU	ETS MAD CHRIS BP : 111 Sangmelima ; Tél. : 677 79 13 60	7 435 118	03 mois
2a	Travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH à BIKOULA et à MBIELEME	ETS ASLOUM BP : 14431 Yaoundé ; Tél. : 699 95 20 29	13 769 321	03 mois
2b	Travaux de construction d'un (01) forage équipé de PMH à EMVIENG-Centre	ETS MAD CHRIS BP : 111 Sangmelima ; Tél. : 677 79 13 60	7 435 118	03 mois

**Article 2** : La présente décision sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera./-

Ampliations :

- ARMP/CRSUD
- DD-MINMAP/Dja et Lobo
- DD-MINDDEVEL/Dja et Lobo
- CIPM/C-MYSSI
- DD-MINEPAT/Dja et Lobo
- RM Commune Meyomessi
- Intéressé
- Archives/Chrono

Meyomessi, le 20 AVR 2025

**LE MAIRE,**  
*Autorité Contractante*



*Metou Gérard Brina*  
Maire de MEYOMESSI